



Paris, le 22 octobre 2013,

## Mutuelles, l'heure n'est pas à la résignation !

Madame, Monsieur,

### Trop, c'est trop !

La Fnim a appris avec consternation que le gouvernement confirme sa volonté de passer outre les plus hautes instances juridictionnelles de notre pays. Pour un mouvement attaché aux valeurs républicaines, la décision confirmée aujourd'hui par Marisol Touraine et Michel Sapin de procéder, par voie d'un simple amendement au PLFSS 2014, à la réécriture de l'article L912-1 du code de la sécurité sociale, est absolument inadmissible.

Au-delà de la procédure utilisée, hautement condamnable, le texte proposé par le gouvernement est tout simplement scandaleux.

Le gouvernement opère une pirouette en reconstruisant les clauses de désignation, au demeurant renforcées par la coercition du forfait social, en se bornant à coller à son nouveau dispositif l'étiquette de la recommandation.

Cette pitoyable pirouette ne trompera personne, et surtout pas les juges du droit qui, nous en sommes certains, auront à connaître de la manœuvre.

### La volonté de nous faire disparaître

Qu'on ne s'y trompe pas. Ces dernières années, et nous avons vécu une accélération considérable ces derniers mois, tout a été fait dans une seule logique : les regroupements et la disparation programmée des mutuelles de proximité.

En octobre 2012, à Nice, devant nombre d'entre vous, le Président de la République a fait l'éloge du mouvement mutualiste. Mais il ne s'adressait pas aux milliers de militants qui cherchent à faire vivre réellement l'idéal mutualiste dans tous nos territoires.

Non, il ne faisait que s'adresser aux responsables d'une poignée de mutuelles qu'il veut aujourd'hui reconnaître comme ses seuls interlocuteurs.

.../...



## L'appel d'octobre

Pour que 2013 ne soit pas l'automne du mouvement mutualiste, la FNIM appelle l'ensemble des responsables qui restent ancrés dans les territoires et les valeurs de la mutualité à rejoindre le front du refus. Parce que les Français nous font confiance, à nous mutualistes de proximité, nous devons porter leurs demandes.

Dans les prochains jours, nous vous adresserons le *Livre blanc de la vraie mutualité*, fruit de nos réflexions et de nos interrogations. Nous vous invitons dès aujourd'hui à nous contacter afin de voir ensemble comment le mouvement mutualiste peut enfin reprendre toute sa place dans le débat public sur le système de santé.

Face à cette situation, il n'y a que deux réponses : nous résigner ou réagir. Ceux qui ont fondé, il y a plus d'un siècle, la Mutualité dans notre pays ne se sont jamais résignés. Nous non plus.

Philippe Mixe,  
Président de la FNIM

P.S. : Vous pouvez retrouver toutes nos positions et propositions sur le site de la Fnim ([www.fnim.fr](http://www.fnim.fr)).

### Contacts

**FNIM**  
Aimée Weber Defrance  
4, avenue de l'Opéra  
75001 Paris

Tél. : +33 / 01 55 35 31 21  
[contact@fnim.fr](mailto:contact@fnim.fr)

### **A propos de la FNIM**

Créée en 1989, la FNIM a pour vocation de fédérer les mutuelles indépendantes, de défendre leurs intérêts et de garantir le pluralisme du secteur et la liberté de choix des assurés sociaux en matière de complémentaire santé. Elle permet aux mutuelles à taille humaine de se rassembler, d'échanger et de nouer des partenariats tout en préservant leur personnalité et leur indépendance, pour une cotisation unique qui offre des services de grande qualité.

### **La FNIM en bref**

Plus d'1,5 million de personnes protégées  
Une cotisation unique : 1,33 euro par chef de famille  
Une couverture nationale (France métropolitaine et DOM-TOM).